



GRUPE D'ÉTUDE
SUR LE CONGO

COMPTE RENDU

L'égalité des genres en RDC, quelles sont les priorités pour 2023 ?

Le 23 février 2023 - Ebuteli, institut congolais de recherche sur la politique, la gouvernance et la violence, et le Groupe d'étude sur le Congo (GEC) ont organisé une discussion informelle sur ***L'égalité des genres en RDC, quelle priorité pour 2023 ?*** à Kinshasa.

Une vingtaine de femmes activistes des droits de femmes, membres de la société civile et de l'administration publique, chercheuses et journalistes ont pris part à ces échanges autour de la participation des femmes congolaises en politique.

Pour ouvrir les discussions, deux présentations ont été exposées. La première sur ***la participation de la femme au processus électoral 2023***. En effet, la femme peut participer au processus électoral dans différentes fonctions : agent électoral recrutée par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), candidate pour le compte d'un parti ou regroupement politique, témoin ou observatrice, et électrice.

Bien que « *la participation de la femme au processus électoral reste faible* », nous explique l'une des expertes invitées, elle reçoit la protection légale au niveau international, régional et national.

Pour améliorer la participation des femmes au processus électoral en cours, il faut notamment :

- mener des plaidoyers pour l'introduction d'un quota des femmes dans la composition de la Ceni ;
- recruter prioritairement des femmes dans des bureaux de vote, centres d'inscription et points focaux ;
- mener des campagnes d'éducation civique visant exclusivement les femmes ;

- autoriser le vote par procuration pour les femmes enceintes et celles en situation de handicap ;
- créer une direction genre dans les partis politiques devant statuer sur la participation des femmes aux élections;
- travailler avec le gouvernement, la Ceni, les partis ou regroupements politiques, la société civile, les médias, les partenaires internationaux travaillant impliqués dans le processus électoral, etc.

Dans le processus de participation de femmes en politique, les contraintes sont sécuritaires, logistiques, financières, sanitaires et légales. La femme reste elle-même actrice principale pour relever les défis de la gouvernance démocratique inclusive en RDC, un pays en conflit.

Ensuite, une autre présentation a été axée sur *L'implication de la femme au développement de la RDC*. L'implication de la femme au développement de la RDC devrait suivre l'accomplissement des objectifs de développement durables(ODD). Le Plan national stratégique de développement(PNSD) sert d'instrument de réalisation pour :

- la valorisation du capital humain, développement social et culturel ;
- le renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'autorité de l'État et la consolidation de la paix;
- la consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie;
- l'aménagement du territoire, reconstruction et modernisation d'infrastructures;
- la protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équilibré.

Dans la quête de paix et de sécurité, la femme a joué un rôle dans le processus qu'a connu le pays, notamment dans certains accords, en 1996 et 1999. Mais, ce n'est pas suffisant. Il faut continuer à intégrer davantage les femmes à tous les niveaux de responsabilités, créer le centre de réhabilitation pour les femmes et filles victimes des affres de la guerre, et condamner toute forme de discrimination.

Au sujet du développement économique, la femme est une actrice indispensable par sa participation active dans l'agriculture, le commerce, les services et la production. Cependant, les femmes sont confrontées à des difficultés telles que l'analphabétisme, l'accès aux ressources naturelles (eau et terre), l'accès au crédit,

etc. Celles qui exercent notamment dans le secteur informel font face à des problèmes liés à la forte dépendance de l'économie du pays à l'étranger et à l'inflation monétaire. Le manque des politiques réelles d'intégration et de développement du pouvoir économique de la femme constitue un handicap à une plus grande influence de celles-ci dans l'économie nationale.

Concernant l'emploi, il y a certes de progrès allant dans le sens de l'élimination de toute discrimination professionnelle rendue par certaines dispositions contenues dans le code du travail, le code de la famille et la loi sur la parité. Mais, la maternité demeure le principal frein à la pleine participation de la femme au développement du pays, surtout dans le secteur public où il y a moins de barrières juridiques contre les dérives des supérieurs hiérarchiques.

Pour d'autres contributions au débat, le rôle des femmes aux pourparlers de Nairobi, comme à d'autres processus de paix, a été fustigé. Les femmes ont uniquement été invitées pour témoigner des violences. Elles doivent être parties prenantes au processus de paix.

La femme doit prendre conscience du rôle prépondérant qu'elle a à jouer dans le développement du pays. La priorité, c'est d'avoir des femmes de qualité qui défendent les valeurs intrinsèques, et doivent apprendre à être des expertes dans des domaines bien précis.

La plupart des femmes avec des hautes responsabilités, surtout en politique, n'ont pas une grande liberté afin de promouvoir les questions d'égalité. Elles ont un pouvoir par « *dérogation* ». Une autre participante, spécialiste des questions de genre indique « *tant que les femmes ne se seront pas engagées valablement en politique, être aussi des cheffes des partis et regroupements politiques, la situation tardera à changer. Celles qui occupent des hautes responsabilités exécuteront toujours l'agenda des leurs familles politiques et non celui des femmes* ».

Les femmes doivent être formées compétitivement pour aller sur le terrain à compétence égale et miser sur la méritocratie. Leurs compétences, savoir-faire, contribution, capacité à se présenter comme solution à un problème devraient être mis en avant-plan.

Il faut arriver à briser les barrières culturelles et mettre en place un mécanisme de promotion de la femme au niveau des entités territoriales décentralisées. Cela

implique de s'affranchir des traditions pour s'épanouir et accompagner moralement les femmes à affronter l'adversité, notamment en politique. Il faut aussi conscientiser les femmes à ne pas combattre l'ascension d'autres femmes.

La mise en place de programmes de mentorat pour femmes et la création d'espaces pour dénoncer les violations qui leur sont faites, ont été suggérées par les participantes. Il faut organiser des formations, des échanges d'expériences afin de parvenir à libérer leur parole.

Pour de plus amples informations, merci de contacter :

1. Alice Viollet, responsable de programme du Groupe d'étude sur le Congo, alv339@nyu.edu ou +1 (917)794-9771 (WhatsApp)
2. Ange Makadi Ngoy, responsable de communication d'Ebuteli : a.makadi@ebuteli.org ou [+243814067081](tel:+243814067081) (WhatsApp)